

De nouvelles recettes ? Une contribution de solidarité pour les plus riches, par exemple

Rémy Meury (CS-POP)

Rémy Meury (CS-POP)

Co-signataires

- Hanno Schmid (Verts)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Jérôme Corbat (CS-POP)
- Tania Schindelholz (CS-POP)
- Roberto Segalla (Verts)
- Philippe Riat (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Anselme Voirol (Verts)

Intervention déposée officiellement le 28 octobre 2020

Documents annexés

- m1346.pdf



Parlement jurassien
Groupe Verts et CS•POP

Motion n° 1346

De nouvelles recettes ? Une contribution de solidarité pour les plus riches, par exemple.

Notre pays, comme le reste du monde, a été durement confronté au virus COVID-19, et la Suisse était à la fin du mois de mars le pays qui comptait le plus grand nombre d'infections par habitant. Cette réalité a créé une crise économique et sociale forte, touchant les entreprises et leurs employé-es. En Suisse, des milliers de travailleur-euses ont perdu leur emploi, et les perspectives pour des centaines de milliers d'autres sont particulièrement inquiétantes. En plus des travailleur-euses, de nombreux propriétaires de petites entreprises, des indépendant-es et des producteur-trices agricoles risquent de perdre leurs revenus et donc leur base financière en fermant leur entreprise. De nombreuses familles sont ainsi directement menacées par la pauvreté.

En outre, dans le canton du Jura, le taux de chômage est d'ores et déjà en hausse. Selon les chiffres publiés au 30 septembre, 2'518 demandeur-euses d'emploi (27 de plus qu'en août) étaient inscrit-es auprès de l'ORP jurassien. Il s'agit de 1'828 chômeur-euses (- 25) et de 690 demandeur-euses d'emploi non chômeur-euses (+ 52). Le taux de chômage atteint 5% contre 3,3% à la même date une année auparavant. Parallèlement, le nombre de places de travail vacantes ne cesse de diminuer. Par ailleurs, 386 entreprises recouraient au 30 septembre aux RHT, représentant 7'400 employé-es. Cette réalité doit être prise en compte si l'on veut prendre la mesure effective de la crise.

Alors que les effectifs des demandeur-euses d'emploi augmentent, et que des travailleur-euses, dans une proportion conséquente, ont connu une baisse sensible de leur revenu en étant au chômage partiel, nous apprenons qu'un nombre croissant d'entreprises sont soupçonnées d'avoir fraudé pour obtenir des crédits COVID. Plus de 400 plaintes pénales ont été déposées par la Confédération. La crise de la COVID-19 coûte cher, et il n'est pas acceptable de la faire payer aux travailleur-euses. Une action rapide est donc nécessaire dans notre canton pour prévenir la pauvreté qui menace plus encore qu'au moment de la publication du rapport social une frange importante de la population jurassienne.

Il ne faut pas envisager seulement de nouvelles économies. Des recettes nouvelles, même provisoires, doivent être envisagées. À ce titre, nous proposons l'instauration d'une hausse des impôts cantonaux sur la fortune, pour une année fiscale, et ce pour les fortunes imposables supérieures à 600'000 CHF. Nous invitons le Gouvernement à apporter les modifications légales nécessaires pour que soit introduit cet impôt, que nous appellerons « taxe corona », ou mieux encore « contribution de solidarité des fortunes jurassiennes », dès que possible, idéalement en 2022.

Delémont, le 28 octobre 2020

Groupe Verts et CS•POP
Rémy Meury